

Coordination régionale Ile de France

par Sylvie Diallo pour la Coordination antinucléaire Ile de France, le 25 avril 2026

Pour commémorer les 40 ans de la catastrophe de Tchernobyl, l'association Enfants de Tchernobyl Belarus a organisé un colloque le 25 avril dernier à la Bourse du Travail à Paris. Deux tables rondes étaient organisées. La première sur la situation sociale et sanitaire des territoires contaminés et le retour d'expérience sur la gestion des crises radiologiques, avec la participation de la Criirad, de l'ACRO, du GSIEN, d'Enfants de Tchernobyl Belarus, et de la Coordination Idf antinucléaire. La seconde sur les stratégies énergétiques nationales et la prise en compte des probabilités d'un accident majeur, et le rôle des organismes internationaux avec Global Chance, Greenpeace, négaWatt et Enfants de Tchernobyl Belarus.

Voici l'intervention de la Coordination antinucléaire Ile de France.

J'interviens au nom de la coordination régionale antinucléaire Ile de France. Elle réunit des collectifs, SDN Paris, Yosomono, Collectif Contre l'Ordre Atomique (Arrêt du Nucléaire Paris), Greenpeace, ICAN, la Fédération Anarchiste, et des individus. Lorsque Macron a annoncé la relance du nucléaire, nous avons été plusieurs à penser qu'il serait grand temps de relancer le mouvement antinucléaire. Une assemblée s'est créée à l'occasion du « débat public » sur la relance, à l'origine de la Coordination Nationale Antinucléaire, à laquelle appartient la coordination régionale.

Nous organisons un cycle nucléaire et cinéma, avec une projection par mois. Chaque film, de durée variable et pas forcément franchement antinucléaire, est l'occasion d'un débat. Le sujet est vaste, et ce cycle dure depuis plus un an. La prochaine séance aura lieu le 8 mai à la Fondation pour le Progrès de l'Homme. Nous projeterons « Condamnés à réussir », documentaire des années 1970 réalisé avec des travailleurs de La Hague, et débattons des conditions de travail des travailleurs du nucléaire. Nous avons projeté « Le sacrifice » le 10 avril dernier.

Nous ne sommes pas des scientifiques. Nous avons des liens avec eux, leur travail nous est précieux, mais notre rôle est autre.

Pendant longtemps, le travail du GSIEN a été la principale source d'information pour les antinucléaires. Ces derniers ont contribué financièrement et par leurs commandes d'analyse à la création de la CRII-Rad et de l'ACRO.

Une des idées fondatrices du mouvement antinucléaire est que nous devons nous approprier les connaissances de base, parce que notre destin ne peut pas être suspendu à des décisions de technocrates. C'est de notre vie et de notre santé qu'il s'agit. Si notre destin est en jeu, on doit pouvoir comprendre de quoi il s'agit. C'est l'idée qu'au-delà d'un discours abscons pour le quidam moyen, les choses essentielles peuvent être compréhensibles. Elles doivent l'être pour que nous puissions décider. Nous ne sommes pas des contre-experts et ne cherchons pas à l'être. Nous défendons le droit à une information suffisante pour pouvoir décider par nous-mêmes. Or le nucléaire est du domaine du secret, d'autant plus que le nucléaire civil est indissociablement lié au nucléaire militaire.

La transparence jamais n'abolira la radioactivité et ses dangers. Le travail de surveillance de la CRII-Rad et de l'ACRO est indispensable pour dénoncer un scandale sanitaire, mais ce que nous devons, c'est empêcher le développement de l'industrie nucléaire pour l'empêcher de déverser ses poisons.

J'ai fait ce qui est censé être à la portée du citoyen moyen. J'ai été consulter les sites officiels pour savoir ce qui était prévu en cas d'accident (ARSN et leurs liens vers les sites gouvernementaux).

Toutes les personnes un peu informées savent qu'il faut prendre de l'iode avant l'arrivée du nuage radioactif. L'iode est censé être distribué dans les périmètres des Plans Particuliers d'Intervention (d'un rayon de 500m à 20 km). Plus exactement, les habitant·e·s sont censé·e·s s'être volontairement approvisionné·e·s. D'après la dernière enquête officielle, c'est le cas en moyenne de la moitié des habitant·e·s. Au-delà, depuis le début de la guerre en Ukraine, le stockage d'iode n'est plus autorisé en pharmacies, c'est stocké par la Pharmacie Centrale des Armées. Il est censé y avoir des points de stockage disséminés à travers le territoire, dans les collectivités locales et les établissements scolaires.

Donc, pour l'iode, ceux qui sont à côté de l'installation nucléaire doivent attendre que le Préfet leur donne l'ordre d'en prendre, et lui-même doit d'abord avoir été informé par EDF. Pour les autres, rien. Il faut donc supposer qu'EDF va alerter dès qu'un risque se profile, et non pas après avoir constaté qu'ils ne maîtrisaient pas la situation. Parce que l'iode, ça ne sert qu'avant, hein. Et pour ceux qui sont plus loin, le temps que les autorités se décident, ils pourront s'ils ont de la chance se précipiter sous le nuage radioactif pour aller en chercher.

Les Plans Particuliers d'Intervention (PPI) sont élaborés par le Préfet. Trois situations sont prévues :

- Rejet modéré immédiat (moins d'une heure après le début de l'accident) et de courte durée (quelques heures). Donc on va supposer qu'EDF prévient en moins d'une heure. L'exploitant a une obligation d'alerte des populations les invitant à se mettre à l'abri et à l'écoute des médias conventionnés dans une aire forfaitaire de 2 km de rayon environ autour de la centrale nucléaire et précisée en amont dans le PPI.
- Rejet significatif immédiat (moins de 6 heures après le début de l'accident) et de longue durée (de quelques jours à quelques semaines). La phase immédiate permet au préfet d'ordonner une évacuation dans les meilleurs délais sur un rayon forfaitaire prédéterminé de 5 km environ prenant en compte la réalité des territoires (limites géographiques et administratives) pour faire face à des rejets conformément à la situation 2 sans attendre les modélisations des experts (IRSN notamment) ni les mesures sur le terrain. Ils écrivent sans rire que « *Des centres d'accueil et de regroupement (CARE) sont recensés à 30 km des CNPE [Centrales Nucléaires de Production d'Électricité] afin d'éviter toute évacuation successive.* » Quand on connaît l'étendue des zones contaminées à Tchernobyl comme à Fukushima, il faut oser l'écrire quand même.
- Rejet significatif différé (plus de 6 heures après le début de l'accident) et de longue durée (de quelques jours à quelques semaines). Evidemment, cette situation n'est connue qu'après. Du coup, ce sont des consignes données par le préfet après avoir pris connaissance de la météo et des mesures. Les habitant·e·s sont censé·e·s avoir été chercher la plaquette depuis qu'ils et elles habitent dans la zone du PPI, et avoir consulté les cartographies disponibles en mairie pour se situer. Ils et elles sont censé·e·s avoir une valise prête pour l'évacuation, et connaître le centre de regroupement de l'école de leurs enfants. Dès l'alerte, elles et ils doivent se mettre à l'abri dans le bâtiment le plus proche, fermer portes et fenêtres et couper si possible la ventilation, allumer la télévision, écouter la radio locale et suivre les comptes de la préfecture sur les réseaux sociaux. On leur demande de ne pas aller chercher leurs enfants à l'école, ni encombrer le réseau téléphonique, sauf nécessité absolue. On leur demande aussi de privilégier l'évacuation par leurs propres moyens ! Bref, n'importe quoi.

Ces PPI sont censés être le résultat d'une prise en compte de ce qui s'est passé à Tchernobyl et à Fukushima.

Je n'ai pas trouvé les plans ORSEC Rad (départementaux).

En lisant cette documentation officielle, on comprend bien que rien n'a été fait depuis ces deux catastrophes pour améliorer la protection de la population en cas d'accident majeur.

Il ne nous reste donc qu'une protection sérieuse possible : empêcher l'accident majeur en arrêtant le nucléaire.